

e-Newsletter



LE MAGAZINE NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

N°26

OCTOBRE - NOVEMBRE 2016



MISSION LOCALE D'INSERTION MYRIAM EL KHOMRI POSE LA 1^{ÈRE} PIERRE

En visite sur le territoire, vendredi 28 octobre 2016, la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, s'est entretenue avec la Présidente Aline Hanson, lors d'un échange de 45 minutes à l'hôtel de la Collectivité sur les dossiers prioritaires. La ministre a ensuite co-signé avec la Présidente la convention 500 000 formations, avant de se rendre sur le site de la future Mission Locale d'Insertion, à Concordia, pour la pose de la 1^{ère} pierre de l'édifice. *suite en p2*

PARTENARIAT PUBLIC
JUMELAGE
AVEC LA VILLE
DE BRY-SUR-MARNE

Page 8



UN TERRAIN DE JEU
AU TOP DE SA FORME
POUR LE STADE
THELBERT CARTI !

Page 10





Myriam El Khomri a effectué son premier déplacement à Saint-Martin au pas de course : 5 heures de présence pour 6 temps forts : Une halte à pôle Emploi pour une séance de Job Dating, un échange avec l'exécutif territorial, la signature de la convention 500 000 formations, la visite de l'entreprise Dauphin Telecom, la pose de la 1ère pierre de la Mission Locale et pour clôturer son déplacement, la rencontre des sociaux-professionnels à la CCISM.

Au moment d'aborder les priorités de Saint-Martin face à l'emploi lors de la réunion à huis clos en collectivité, la Présidente Aline Hanson - entourée de ses vice-présidents Rosette Gumbs-Lake, Wendel Cocks et des conseillers territoriaux Jeanne Vanterpool et Louis Fleming - a sensibilisé la ministre sur les difficultés majeures du territoire : La concurrence des territoires voisins où le coût du travail est beaucoup plus faible, la faiblesse de l'offre de formation et d'insertion et les problématiques liées à l'illettrisme d'une partie de la population.

Parmi les dossiers prioritaires de la collectivité, la Présidente a demandé le soutien du ministère sur le travail dominical et la reconnaissance en tant que zone touristique internationale (ZTI) de Saint-Martin, l'aide à la mobilité des jeunes, l'accès à l'emploi et le développement des marchés d'insertion, 150 places au RSMA de Guadeloupe, ainsi que la mise en place d'un dispositif équivalent au CICE pour les entreprises locales qui subissent la concurrence des entreprises domiennes au niveau des marchés publics.



En réponse, la ministre a indiqué qu'elle était prête « à regarder la demande de ZTI de Saint-Martin avec attention » et qu'elle était favorable à ce que Saint-Martin puisse avoir 150 places de formation au sein du RSMA. Pour améliorer la compétitivité des entreprises locales, la ministre a proposé deux leviers :

- Une mission de l'IGAS (Inspection générale des Affaires Sociales) pour réaliser un état des lieux de la situation économique de Saint-Martin.
- L'utilisation de l'article L63-13 du code des collectivités territoriales permettant à la COM de Saint-Martin de demander l'adaptation spécifiques de certaines dispositions pour son territoire. « Si vous faites cette démarche, j'y serai attentive », a-t-elle indiqué.

Actée sous l'œil des caméras, la signature de la convention 500 000 formations a formalisé la création sur le territoire de 232 places de formation supplémentaires (700 000€ injectés par l'état), sachant que le dispositif initié par le président de la République en janvier dernier est déjà en œuvre depuis plusieurs mois. La collectivité a, elle-même, initié de nombreuses formations dans le cadre de son plan territorial de formations 2015-2016.

Axé sur les besoins réels des entreprises, ce plan de formation a pour objectif de former les demandeurs d'emploi, en priorité les publics sans qualification et en chômage de longue durée.

Newsletter numérique de la Collectivité de Saint-Martin

Directrice de la publication : Aline Hanson
Rédaction des textes et photos : service communication de la
Collectivité de Saint-Martin

Copyright : Collectivité de Saint-Martin. Rue Victor Maurasse.
BP 374 Marigot. 97054 Cedex.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN !

Faire une demande par mail à nathalie.longato@com-saint-martin.fr. Par téléphone : veuillez contacter le service communication de la Collectivité au 0590 29 56 60.

LA MISSION LOCALE D'INSERTION (MLI) EN MARCHÉ !

Myriam El Khomri a profité de son déplacement à Saint-Martin pour sceller dans le béton la 1^{ère} pierre de la Mission Locale d'Insertion (MLI), aux côtés de la Présidente Aline Hanson. Très attendue, cette structure d'aide à l'accès à l'emploi des 16-26 ans vient combler un manque sur le territoire, l'ancienne mission locale ayant cessé son activité après le changement statutaire de 2007. Pour pallier cette absence, la collectivité avait alors créé le service Accueil, Information, Orientation (AIO) dirigé par Corine Pineau autrefois en charge de la mission locale.

« Le service AIO a réalisé un excellent travail malgré des locaux et des conditions exigus », a souligné la présidente auprès de la ministre.

Les travaux de la future bâtisse, qui sera toute proche de la Médiathèque, débiteront en janvier 2017 pour une restitution du chantier au troisième trimestre 2018. Son coût a été évalué à 1.7M€ (dont 700 000€ financés par la collectivité).

Compte tenu de sa nécessité, la Mission locale entrera en action dès janvier 2016 dans les locaux actuels du service AIO, afin de répondre le plus rapidement possible aux besoins de la jeunesse locale. 1500 jeunes ont été ciblés localement, ils recevront un accompagnement dans leurs démarches et l'élaboration de leur projet professionnel. Une réalisation qui tient très à cœur à la Présidente Aline Hanson, qui a fait de la jeunesse la priorité de son mandat.

RENCONTRE AVEC LES SOCIO-PROFESSIONNELS

Myriam El Khomri a terminé son déplacement par une table-ronde avec les socio-professionnels de l'île. Conduits par le président de la CCISM Jean Arnell, ces professionnels ont pu confier à la ministre leurs nombreuses problématiques, particulièrement la concurrence qu'ils subissent quotidiennement de la part des entreprises de Sint Maarten, et des entreprises nationales qui bénéficient du CICE.

A l'issue de cet échange, la ministre a proposé de lancer une mission visant à cibler les secteurs économiques ayant besoin d'être redynamisés et développés. Cette mission serait appuyée par l'état des lieux de l'IGAS.

Cette visite aura permis de pointer les nombreuses attentes du territoire dans le domaine de l'emploi. Elle a été l'opportunité pour la collectivité de transmettre à la ministre les besoins urgents et pour les acteurs locaux l'occasion d'échanger sur leurs attentes. Pour sa première visite à Saint-Martin, Myriam El Khomri a été très à l'écoute des doléances de ses interlocuteurs, sans pour autant faire d'annonce ni de promesse particulières, mais en assurant l'exécutif territorial de son soutien sur les dossiers prioritaires.



L'aménagement numérique au cœur de l'action territoriale

La collectivité de Saint-Martin a voté son schéma directeur territorial d'aménagement du numérique (SDTAN*), le 25 juin 2015. Depuis cette date, la collectivité poursuit la mise en œuvre de ce schéma, grâce auquel l'ensemble du territoire accèdera au très haut débit Internet, à l'horizon 2022.



Mardi 11 octobre 2016, la direction du numérique et de l'audiovisuel de la collectivité de Saint-Martin a organisé une séance de travail avec les acteurs locaux du numérique, en coordination avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage du SDTAN (le cabinet TACTIS), et sous le parrainage de France Très Haut Débit. Depuis le lancement du SDTAN, la collectivité travaille en étroite collaboration avec les opérateurs de l'île.

Ces derniers se sont vu expliquer la stratégie, les objectifs à atteindre et le mode opératoire pour la mise en œuvre du très haut débit à Saint-Martin. Un point d'étape a été réalisé sur l'état d'avancement du SDTAN et les études engagées sur le territoire, le lancement de la consultation

formelle et la présentation de la demande de subvention du Fonds National pour la Société Numérique.

Deux jours après cette réunion technique, une version actualisée du SDTAN a été votée par le conseil territorial, le 13 octobre 2016. Ce document constitue le référentiel commun des actions publiques et privées pour l'équipement du territoire en haut et très haut débit. Parmi ses principaux enjeux, ces nouveaux usages et services sont générateurs de croissance et de bien-être social et ils favorisent le désenclavement et l'attractivité du territoire.

Le coût de ce programme est évalué à ce stade à 21,2 M€, dans l'attente de la réalisation d'une étude d'ingénierie permettant de bénéficier d'un référentiel de déploiement détaillé.

La Collectivité de Saint-Martin bénéficie du soutien de l'État pour le développement des quartiers prioritaires de Sandy Ground et Quartier d'Orléans, suite à la parution du décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements et collectivités d'outre-mer. Le SDTAN est non seulement soutenu par des fonds d'état, mais aussi par des fonds européens FEDER et des contributions privées.

**Le SDTAN est un référentiel à caractère opérationnel, qui vise à mettre en place des synergies entre l'action publique et les investissements privés sur le territoire. Il est à noter que la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique donne un socle législatif au SDTAN, en l'inscrivant dans un nouvel article L.1425-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).*



Un diagnostic archéologique pour le Fort Louis

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) a réalisé un diagnostic archéologique sur le Fort Louis à Saint-Martin. Dans le cadre du projet de restauration et d'aménagement du fort commandité et piloté par la Collectivité de Saint-Martin, le service de l'Archéologie de la Direction des affaires culturelles (Dac) de Guadeloupe a prescrit un diagnostic archéologique préventif afin d'évaluer l'impact des travaux sur le monument.

Le fort militaire de Fort Louis a été construit au XVIII^{ème} siècle sur les hauteurs de Marigot pour défendre la partie française de l'île de Saint-Martin des attaques ennemies. Sa vocation première était de défendre les entrepôts du port de Marigot, où étaient stockées les récoltes (sel, café, sucre de canne, rhum) avant de tomber en ruines et d'être laissé à l'abandon.

Afin d'évaluer l'impact des travaux sur l'ensemble du monument, l'Inrap est intervenu sur le fort en septembre dernier, avec l'objectif de savoir si un édifice antérieur à la fin du

XVIII^{ème} siècle est encore perceptible dans les vestiges apparents, et, de préciser la topographie des éléments existants.

Ainsi, les découvertes seront utiles pour la mise en valeur du monument, par la détermination des éventuelles fragilités des maçonneries et la meilleure définition de la nature des éléments visibles par le public.

Vendredi 30 septembre, Emmanuel Moizan, responsable d'opérations de l'Inrap, a présenté le diagnostic et les méthodes d'intervention sur le Fort Louis à la préfète Anne Laubies et au conseiller territorial René-Jean

Duret, qui ont effectué une visite de l'édifice. Le diagnostic a ensuite été présenté à la population le jeudi 20 octobre 2016, lors d'une conférence aux Archives Territoriales à Concordia.

LES INTERVENTIONS DE L'INRAP SUR L'ÎLE DE SAINT-MARTIN

L'Inrap intervient en amont des divers travaux de construction depuis de nombreuses années sur l'île de Saint-Martin tant sur la période précolombienne que sur la période coloniale. Il réalise les diagnostics et les fouilles archéologiques préventives.

Une semaine bleue appréciée de tous



Comme chaque année, la semaine bleue en faveur des personnes âgées a tenu toutes ses promesses. Après une semaine riche en conférences et activités pour nos aînés, la cérémonie de clôture de la semaine bleue s'est déroulée à la Maison des jeunes de Sandy Ground, dimanche 09 octobre 2016, sous l'égide de la vice-présidente Ramonna Connor, en charge du Pôle Solidarité & Familles.

Madame Barry, ambassadrice de la semaine bleue 2016 qui a prêté son visage à l'affiche de l'événement, a été chaleureusement félicitée ; elle a reçu un beau bouquet de fleurs de la part du conseil de quartier n°5 pour la remercier de sa participation.

Madame Ramona Connor a profité de ce moment d'échanges avec nos aînés pour les remercier de leur présence à la semaine bleue. Elle les a encouragés à rester actifs et à garder une vie sociale dynamique pour préserver leur santé. La cérémonie s'est achevée avec la représentation des candidates à l'élection de Miss Carnaval sénior et junior, qui n'ont pas hésité à faire danser les seniors,



qui ont beaucoup apprécié cet instant. L'animation musicale était assurée par le groupe local Boulogne Combo.

Une semaine bleue riche en événements et en joie de vivre pour tous ceux qui ont participé à cette semaine dédiée organisée par la collectivité de Saint-Martin. La vice-présidente Ramona Connor et la direction de l'Autonomie des personnes tiennent, à ce titre, à remercier les associations, les conseils de quartier, l'EHPAD Bethany Home, l'Agence Régionale de Santé, et toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette manifestation en faveur des personnes âgées du territoire.



Un accueil triomphal pour la jeune chanteuse saint-martinoise Tamillia Chance!

A l'invitation des autorités néerlandaises, madame Rollande Questel, conseillère territoriale en charge de la Culture, s'est rendue à l'aéroport Princess Juliana, lundi 10 octobre 2016, pour accueillir la jeune Tamillia Chance, à son retour de Paris où elle a été finaliste du télé-crochet The Voice Kids. Aux côtés de Rollande Questel, madame Lisa Noël, agent de l'Office de tourisme de Sint Maarten, venue, elle aussi, saluer la jeune chanteuse.

Madame Questel a adressé ses chaleureuses félicitations à Tamillia au nom de la collectivité de Saint-Martin pour son parcours émérite dans The Voice Kids. Madame Questel a également félicité les parents de Tamillia pour leur soutien indéfectible. « Tamillia, je t'adresse de chaleureuses félicitations au nom de la Présidente Aline Hanson et du conseil territorial de Saint Martin. Tu as réalisé un parcours exceptionnel, tu as tout gagné dans cette aventure. En tant qu'élue en charge de la Culture et au

nom de la collectivité de Saint-Martin je suis très fière de ton parcours et de l'image très positive que tu as véhiculée de Saint-Martin. Tu as beaucoup de talent et je suis sûre que l'exposition médiatique que tu as reçue dans The Voice Kids te permettra de réaliser ton rêve de devenir chanteuse professionnelle. Bravo pour ton parcours ! ».

Le député de Saint-Martin et Saint-Barthélemy Daniel Gibbs, qui était sur le même vol retour que Tamillia, était à ses côtés, à son arrivée dans le hall de

l'aéroport.

Tamillia Chance s'est ensuite rendue à Bellevue où elle était attendue par le conseil de quartier n°5 qui avait préparé une petite fête en son honneur. Le sénateur Guillaume Arnell et l'élue en charge du tourisme, madame Jeanne Rogers-Vanterpool, étaient aussi présents pour accueillir la jeune artiste. Son retour triomphal sur le territoire s'est prolongé à l'hôtel Belmond La Samanna, où Tamillia a pu remercier ses nombreux soutiens.



Foire de Monaco

La collectivité de Saint-Martin était présente à la Foire de Monaco du 06 au 10 octobre 2016, le rendez-vous automnal de la Principauté. Représentée par le vice-président Wendel COCKS, en charge du développement économique du territoire, la collectivité de Saint-Martin a pu nouer de précieux contacts et faire valoir ses atouts touristiques et son attractivité fiscale.

Situé au sein d'un espace spécialement dédiée à l'outre-mer, le stand de Saint-Martin se trouvait tout près de celui de la Guadeloupe et de la Martinique, venues faire leur promotion touristique.

Le vice-président COCKS avait choisi un angle plus économique en mettant deux réalisations majeures en avant : l'aménagement de la baie de Marigot (appel à candidature en cours) et les mesures fiscales attractives retranscrites dans le support « Doing Business in Saint-Martin ». Entouré de son chargé de mission Laurent

FUENTES et de Junisa GUMBS, chargée de mission aux services extérieurs à la Maison de Saint-Martin à Paris, le vice-président a vanté les mérites de son île et son potentiel économique et touristique.

A la différence de la Foire de Paris où Saint-Martin avait également tenu un stand, 95% des



visiteurs du stand de Monaco connaissaient Saint-Martin et l'avaient même déjà visité. Ces investisseurs potentiels ont montré un grand intérêt pour le territoire et pour le support « Doing Business in Saint-Martin », dont de nombreux exemplaires ont été écoulés. L'aspect touristique a également attiré un large public venu se renseigner sur les atouts du territoire et les possibilités d'hébergement.

Avec plus de 4000m2 d'espace, 15 000 visiteurs sur 4 jours, une centaine d'exposants sur des thématiques allant de l'habitat, la décoration, la gastronomie, l'artisanat, le tourisme, les services, l'exposition à la Foire de Monaco est particulièrement large. Chaque année, les organisateurs mettent un point d'honneur à sélectionner les exposants sur des critères qualitatifs, et attirent de par sa renommée un public à fort pouvoir d'achat. Après la Russie sur l'édition 2015, c'est le Japon qui était à l'honneur cette année.

100% DE RÉUSSITE À LA FORMATION « ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE »

Une cérémonie a été organisée en collectivité, mardi 27 septembre 2016, visant à remettre leur Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) aux stagiaires de l'action de formation intitulée « Animateur périscolaire ».



Cette action de formation inscrite au Plan Territorial de Formation Professionnelle 2015/2016 de la Collectivité, a démarré le 01 février 2016 avec un effectif de 15 stagiaires au centre de formation « GRETA de St Martin et de St Barthélemy », elle s'est terminée le 17 juin dernier. Onze stagiaires se sont présentés aux examens de validation du titre, ils ont tous obtenu leur diplôme, ce qui porte le taux de réussite de cette formation à 100 %.

La demande d'accueil des élèves aux activités périscolaires est en évolution. Alors que la Caisse territoriale des œuvres scolaires (CTOS) qui gère le périscolaire accueillait 1100 élèves l'an passé, elle accueille 1600 élèves depuis la rentrée de septembre. Le nombre des animateurs périscolaires doit donc être augmenté. L'animateur périscolaire travaille avant ou après la classe, parfois pendant la pause méridienne, auprès des élèves de 3 à 12 ans. Il exerce ses fonctions sous la responsabilité du directeur de l'établissement et dans le cadre du projet et de l'organisation

définis par ce dernier.

L'animateur périscolaire doit parfaitement maîtriser la spécificité des temps d'accueil périscolaires, savoir préparer un projet d'animation de loisirs pour des enfants et maîtriser les outils techniques nécessaires à la mise en œuvre des actions d'animation.

Les certificats de réussite ont été remis par madame Aline HANSON, Présidente du Conseil territorial, monsieur Michel SANZ, Représentant du recteur, monsieur Max NELSON, Inspecteur d'académie, madame Marie-Hélène COUTANT, Chef du Pôle Cohésion sociale/Préfecture, monsieur Roger ANNEROSE, CFC du GRETA de St Martin et de St Barthélemy, monsieur Thierry GOMBS, DGA du PDH, monsieur Rodrigue ANGELY, Directeur des Politiques Contractuelles (DPC) et madame Mylène MANUEL, Directrice de l'Emploi, de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle. Tous ont chaleureusement félicité les stagiaires pour leur implication et les ont encouragés à poursuivre leurs efforts.

CLÔTURE DE LA FORMATION DE REMISE À NIVEAU GÉNÉRALE, CHEZ INFORM'IP

Le conseiller territorial Alain Gros-Désormeaux a représenté la Présidente Aline Hanson, jeudi 29 septembre 2016, au centre de formation INFORM'IP, lors de la cérémonie clôturant la session de formation intitulée « Remise à Niveau – Formations Générales – NEET », inscrite au Programme Territorial de Formation Professionnelle 2015/2016 de la Collectivité de Saint-Martin.

L'objectif de cette formation était de permettre à des jeunes de 16 à 25 ans qui sont ni étudiants, ni salariés, ni stagiaires, d'acquérir les compétences de base afin de valoriser leur choix professionnel pour intégrer par la suite une formation qualifiante. Cette formation comprenait également des stages en entreprise pour aider les stagiaires à se familiariser avec l'environnement économique et ses exigences. Cette session de formation comprenait un effectif de 15 stagiaires à son démarrage, le 06 juin 2016.

Pour de plus amples informations sur le programme territorial de formation, veuillez contacter la Direction de l'Emploi, de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle de la collectivité, au 0590 29 59 24, ou consulter le site Internet de la Collectivité : www.com-saint-martin.fr.



PARTENARIAT PUBLIC

Jumelage avec la ville de Bry-sur-Marne

Samedi 15 octobre, la présidente de la collectivité de Saint-Martin, madame Aline HANSON, et le maire de Bry-sur-Marne, monsieur Jean-Pierre SPILBAUER, ont signé un serment de jumelage visant à sceller un partenariat sur le long terme pour développer la filière audiovisuelle à Saint-Martin.



Créer des partenariats publics productifs pour le territoire et sa population fait partie des enjeux d'une collectivité. Ce jumelage entre la ville de Bry et Saint-Martin s'inscrit dans cette dynamique qui permettra à de jeunes saint-martinois d'acquérir des connaissances dans le domaine de l'audiovisuel.

Dans un premier temps, l'objectif consiste à attirer des tournages sur le territoire et d'en définir le cadre, pour ensuite créer les conditions d'apprentissage des métiers de l'audiovisuel.

Ce projet se décline en trois volets :

- La création d'un bureau des tournages, qui accompagnera la collectivité et les productions dans la recherche des sites de tournage, les démarches administratives, la logistique.
- La création d'un studio qui fournira l'ensemble des services techniques, la disposition des équipes de tournage, tous les moyens de production, les accessoires, les décors, etc.
- Le déploiement de formations au sein d'une école des métiers du cinéma.

Pour la création du studio, la collectivité de Saint-Martin s'est entourée de professionnels du secteur : Monsieur Didier DIAZ, PDG du groupe TRANSPA, équipementier cinéma, et Monsieur Pascal BECU, Directeur des Studios de Bry sur Marne.

Pour l'école du cinéma, la collectivité va travailler en collaboration avec l'association AFMAN et la ville de Bry sur Marne. Cette école sera financée dans le cadre du contrat de ville de Saint-Martin.

« La ville de Bry-sur-Marne pourra accueillir des jeunes saint-martinois qui viendront compléter leur formation, après un premier apprentissage à Saint-Martin », a précisé le Maire de Bry, Jean-Pierre SPILBAUER, soutenu dans ce projet par Nathalie DELEPAULE, conseillère Régionale d'IDF (Développement économique, de l'emploi et de l'innovation), et le président de l'AFMAN, monsieur Leslie PIERRE. Monsieur Jean-François PIGNÉ, du pôle Fiction de France télévision, était également présent lors du serment de jumelage, avec l'objectif de soutenir le projet en incitant les productions à venir tourner à Saint-Martin.



« Saint-Martin est entrée dans une nouvelle dynamique et tout l'enjeu de ce projet est de mettre en œuvre des politiques de développement structurantes à rayonnement Caraïbéen. Ce partenariat fructueux va créer de l'activité économique directe et indirecte, et donc des emplois locaux » a indiqué la Présidente aux journalistes présents.



Trois nouveaux parcours de santé à Saint-Martin !



Dans le cadre de sa politique de prévention sur les risques liés au surpoids, la Collectivité de Saint-Martin a lancé, au mois d'août dernier, la réalisation de trois parcours sportifs de santé sur le territoire, un projet piloté par le Pôle Solidarité et Familles sous l'égide de Mme Ramona Connor, vice-présidente. Cette action s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Santé, qui a été contractualisé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), en décembre 2014.

Ces équipements publics ont vocation à lutter contre le surpoids et prévenir les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'obésité et l'hypertension artérielle, à travers une pratique sportive de proximité et de libre accès.

Au regard des enjeux et des objectifs forts de ce projet lié au sport et à la santé, la collectivité de Saint-Martin a identifié 3 sites géographiques susceptibles de répondre aux critères de fréquentation, de lisibilité et d'accès recherchés. Les sites choisis sont Galisbay/Bord de mer, Concordia/Médiathèque, ainsi que le chemin de la

Réserve Naturelle reliant Spring/Quartier d'Orléans à la plage du Galion, sur la baie de l'embouchure. Une convention a été signée avec le conservatoire du littoral et la réserve naturelle pour l'occupation de la parcelle concernée.

Les travaux d'aménagement des parcours de Concordia et du Galion sont à présent achevés et ces deux parcours sont d'ores et déjà à disposition du public. Le parcours de Galisbay/bord de mer est en cours d'installation.

Une enveloppe financière de 150 000€ a

été affectée à ces réalisations par la Collectivité de Saint-Martin, qui doit recevoir une contribution exceptionnelle de 50 000€ de l'ARS, partenaire incontournable au regard des enjeux.

A terme, les parcours de santé permettront à tous les publics, dès l'adolescence, de pratiquer une activité sportive (musculature, gymnastique, etc.) dans un espace naturel. Différents agrès de difficultés graduées permettront des exercices de musculature et d'étirement réalisables individuellement ou à plusieurs à mixer avec une marche ou un jogging.

Beau succès pour les 4^e Rencontres de la sécurité !

Les Rencontres de la sécurité, organisées par les services de l'état avec l'appui logistique de la collectivité, ont rencontré un vif succès auprès du public, le 14 octobre dernier.



Aux côtés de la préfète Anne Laubies, le conseiller territorial Louis Fleming qui représentait l'exécutif territorial, a participé à l'ouverture de la manifestation.

L'élu a rappelé le rôle des institutions dans le domaine de la sécurité, indiquant que « les services de l'état et les services de la collectivité travaillaient main dans la main pour assurer la prévention et la sécurisation de la population ». Il précisait par ailleurs qu'il était nécessaire de « créer le lien avec le public pour qu'il ait une juste perception de l'action qui est menée par

les forces de sécurité du territoire ».

S'adressant aux collégiens venus se rendre compte avec leurs classes du travail des forces de sécurité, Louis Fleming a souhaité leur transmettre un message : « Vous allez découvrir les nombreux métiers de la sécurité, et ainsi découvrir de nombreux débouchés. En même temps, vous comprendrez qu'il est primordial de respecter la sécurité routière et de connaître les gestes de premiers secours. Aujourd'hui, vous aurez le rôle de messenger, puisque vous pourrez raconter ce que vous avez vu, non seu-

lement à vos proches, mais aussi à vos camarades de classe ».

Tout au long de la matinée, le public a pu assister aux démonstrations des sapeurs-pompiers, de la gendarmerie, de la police, ou encore de la SNSM. Il a pu également se familiariser avec les gestes de premiers secours, et la sécurité routière.

La préfecture a profité de ces 4^e Rencontres de la sécurité pour lancer sa campagne de prévention routière « Soit flashy, reste en vie ! ».

Un terrain de jeu au top de sa forme pour le stade Thelbert Carti !



La collectivité de Saint-Martin a organisé, samedi 22 octobre 2016, une grande journée sportive pour la réouverture technique du stade Thelbert Carti de Quartier d'Orléans. Des joueurs de football et de rugby de toutes les catégories d'âge se sont succédé sur le terrain, pour le plus grand plaisir du public venu nombreux les encourager.

Après quatre mois de travaux, le stade Thelbert Carti a rouvert ses portes aux associations sportives dûment conventionnées. C'est par une journée sportive, rythmée par des matches de football et de rugby, que la Collectivité a choisi d'officialiser ce retour à l'activité du stade de quartier d'Orléans.

La Collectivité de Saint-Martin a financé à parts égales avec l'état ces travaux de réhabilitation (698 805 € sur le contrat de développement Etat-COM) qui sont partie intégrante du programme de rénovation des infrastructures sportives de proximité, lancé en 2013 par la présidente Aline Hanson et le conseiller territorial délégué au sport Alain Gros-Désormeaux.

Le terrain de sport a été doté d'une pelouse synthétique de dernière génération, ses vestiaires ont été rénovés (peinture, électricité, équipement, éclairage), et la clôture d'enceinte entièrement réhabilitée.

Le stade de quartier d'Orléans a été mis aux normes techniques, il offre aux associations utilisatrices un outil fonctionnel avec les meilleurs équipements et peut accueillir des compétitions interrégionales.

Samedi matin, Charles Henri Palvair, directeur de la jeunesse, du sport, de la culture et de la vie associative de la Collectivité, a effectué une présentation technique des nouvelles installations, avant de laisser la place aux footballeurs en herbe des sections 6/11 ans. Pas moins de 200 enfants répartis en 15 équipes ont alors foulé la nouvelle pelouse de synthèse.

L'après-midi, c'est le rugby qui a pris le relais, avec de beaux affrontements sur le terrain et une démonstration des équipes féminines, qui ont enchanté le public.

A 16 heures, des détections des moins de 16 et 17 ans ont été réalisées par le conseiller technique de la ligue de football de Saint-Martin et dirigées par le directeur technique national adjoint de la Fédération Française de football, en mission sur le territoire. La catégorie Seniors a eu le privilège de clôturer la journée avec un match entre le Saint Louis Stars et le Juniors Stars.



La présence de nombreux parents dans les gradins a créé une ambiance très conviviale, leurs encouragements et applaudissements envers les jeunes pousses ont été très appréciés. L'engouement des parents, des enfants et des cadres techniques a largement contribué à la réussite de cette journée sportive.

La collectivité de Saint-Martin tient à remercier l'ensemble des personnes et les nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps pour les enfants.



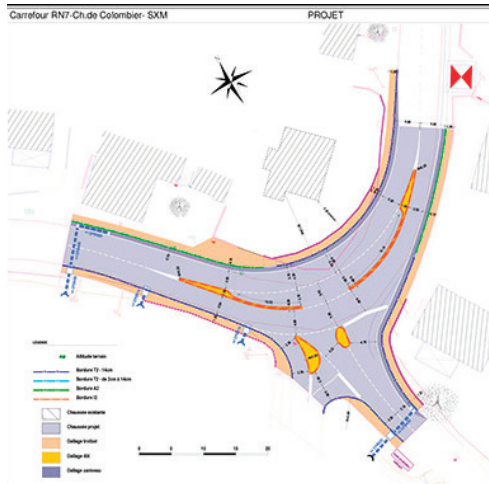
Aménagement du carrefour de Colombier

Dans le cadre de l'aménagement routier sur l'axe Grand-Case-Marigot, la Collectivité de Saint-Martin va mener des travaux de mise en sécurité du carrefour RN7/chemin de Colombier.

Ces travaux concernent l'élargissement de la RN7 au droit de ce carrefour, et la création d'îlots dans le carrefour.

Les travaux s'échelonneront sur une durée de 2 mois à compter du lundi 24 octobre 2016. Ils sont financés par la Collectivité à hauteur de 297 811.00 €.

La collectivité de Saint-Martin s'excuse par avance de la gêne occasionnée et remercie les usagers de leur compréhension.



Poursuite des travaux sur les réseaux d'eau et assainissement à Marigot

L'Établissement de l'Eau et de l'Assainissement (EEASM) informe la population que dans le cadre des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement dans le centre-ville de Marigot, la 3e phase des travaux qui concerne la rue Kennedy a été lancée lundi 17 octobre 2016. La rue Kennedy sera ouverte en sens unique à partir de cette date.

La circulation à sens unique impose l'organisation suivante :

- La circulation à sens unique est dans le sens : Rond-point Office tourisme/Bellevue
- Les véhicules en provenance de Bellevue devront circuler par la rue de Hollande (sauf les riverains de la rue Low-Town qui auront un accès réservé).
- Les travaux rue Kennedy s'étaleront sur une durée de 3 semaines.
- Le respect de la signalisation pour la sécurité des usagers et des ouvriers

La pose de canalisations neuves rue Kennedy sera achevée d'ici la fin du mois de novembre. L'EEASM indique, par ailleurs, que la pose de la fibre optique rue de la Liberté est quasiment terminée. La prochaine étape sera le bétonnage de la rue, puis la pose de l'enrobé, pour une réouverture à la circulation prévue au 30 novembre 2016.

L'EEASM fait tout son possible pour tenir le calendrier dans l'intérêt des commerçants de la zone.

L'EEASM remercie les automobilistes et les commerçants de leur patience et leur compréhension, ces travaux d'utilité publique devant être absolument réalisés.

Avis aux commerçants et aux résidents des rues Liberté et Kennedy

La collectivité de Saint-Martin demande aux commerçants et aux résidents de la rue de la Liberté, actuellement fermée pour travaux, de bien vouloir déposer leurs déchets ménagers dans les bacs situés en dehors des zones en travaux. Tant que les collecteurs des ordures ménagères seront dans l'impossibilité d'accéder aux zones en travaux, la coopération des résidents du secteur sera fortement appréciée. A noter que la rue Kennedy est également concernée par ces travaux et que les résidents et commerçants de cet axe sont eux aussi sollicités.

La collectivité de Saint-Martin remercie les commerçants et résidents pour leur contribution et s'excuse pour la gêne occasionnée par ces travaux d'utilité publique.

Les scolaires sensibilisés au tri des déchets

La Collectivité de Saint-Martin et sa direction de l'Environnement et du Cadre de vie vous informent qu'il a été distribué à l'ensemble des établissements scolaires élémentaires et secondaires de Saint-Martin, des bacs de tri sélectif, dans le but de sensibiliser les élèves au respect de l'environnement par le tri et le recyclage de nos déchets.

Ces bacs sont à usage exclusif du tri sélectif et ne sont en aucun cas des collecteurs de déchets ménagers. Merci aux directeurs des établissements scolaires, à l'ensemble du corps enseignant et aux employés des écoles, de veiller à ce que tout un chacun prenne soin de ce matériel et que sa bonne utilisation soit respectée par les élèves.

La collectivité de Saint-Martin compte sur votre coopération pour que cette initiative puisse porter ses fruits et sensibiliser la jeunesse à la protection de notre environnement.

L'armée recrute à Saint-Martin

L'Armée de terre était présente à Saint-Martin, du lundi 10 au jeudi 13 octobre 2016, pour une session de recrutement. Une réunion d'information a été proposée au public, le lundi 10 octobre de 14h à 15h30, dans les locaux du service Accueil, Information et Orientation (AIO) de la Collectivité, ancienne école Evelynna Halley. La Collectivité de Saint-Martin s'associe à ce recrutement et fait le lien avec la jeunesse de Saint-Martin pour qu'elle puisse découvrir les métiers de l'armée de terre et les postes à pourvoir.

Pour de plus amples informations, merci de contacter le service AIO au 0590 27 94 82.

Médiathèque : retour aux horaires habituels

La Médiathèque territoriale de Saint-Martin, sise rue Jean-Luc Hamlet à Concordia, a le plaisir d'informer son public de la reprise des horaires d'ouverture habituels.

Ainsi, l'établissement est ouvert au public comme suit :

Lundi et Mardi : 14h00-19h00

Mercredi : 09h00-19h00

Jeudi et Vendredi : 11h00-19h00

Samedi : 09h00-13h00

L'équipe de la médiathèque sera heureuse de vous accueillir et de vous accompagner dans vos recherches.

La déchèterie de Galisbay fermée pour la Toussaint

La collectivité de Saint-Martin informe les usagers que durant le mois de novembre, la déchèterie de Galisbay sera fermée le mardi 1er novembre (Toussaint), le mercredi 2 novembre (défunts) et le vendredi 11 novembre (Saint-Martin / Arministic 1918).

La MSF de Sandy Ground fermée pour travaux

La collectivité de Saint-Martin informe le public de la fermeture exceptionnelle pour travaux de la Maison des Solidarités (MSF) de Sandy Ground, du 21 octobre au 24 novembre 2016. Les consultations de protection maternelle et infantile seront provisoirement transférées à la MSF de Concordia.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le 0590 87 93 22.

La collectivité de Saint-Martin s'excuse pour la gêne occasionnée par ces travaux d'utilité publique.



Le président de la Dominique en visite à Saint-Martin

La Présidente Aline Hanson a reçu, vendredi 14 octobre 2016, son excellence Charles Savarin, président du commonwealth de la Dominique, accompagné de son épouse Clara Savarin.

Invité sur le territoire par l'association Dominica Foundation de Saint-Martin, dans le cadre du 38e anniversaire de l'indépendance de la Dominique, le président Savarin a souhaité rendre une visite de courtoisie à l'exécutif local. Il a été reçu à l'hôtel de la collectivité par la présidente Aline Hanson et la vice-présidente Rosette Gumbs-Lake, en charge de la démocratie participative et des Œuvres scolaires.

Cette première visite officielle du président Savarin à Saint-Martin a été l'occasion d'évoquer les relations cordiales entretenues entre la Dominique et notre territoire, où réside une importante communauté dominiquaise.

Parmi les thèmes abordés, le fonctionnement institutionnel des deux territoires, la coopération entre les îles de la Caraïbe, ou encore la situation d'Haïti après le passage de l'ouragan Matthew, ont fait l'objet d'échanges enrichissants. Le président Savarin s'est aussi intéressé au potentiel touristique de Saint-Martin, précisant que la Dominique avait basé l'essentiel de sa promotion sur l'écotourisme.

La collectivité salue l'action du club Soroptimist pour Octobre rose

Comme chaque année, le club Soroptimist s'inscrit dans la prévention du cancer du sein, durant tout le mois d'octobre. Surnommée Octobre rose, cette manifestation nationale vise à sensibiliser le public féminin au dépistage du cancer du sein à partir de 50 ans, par le biais de la mammographie.

Vendredi 14 octobre 2016, les représentantes du club Soroptimist de Saint-Martin ont été accueillies à l'hôtel de la collectivité, par le 1er vice-président Guillaume Arnell et les conseillères territoriales Rollande Questel et Nadine Jermine-Paines, sensibles à cette action. Le 1er vice-président Arnell a remercié le club Soroptimist pour les actions menées tout au long de l'année, en particulier dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein.

Pour symboliser ce combat, un ruban rose a été accroché sur le mur du parvis de l'hôtel de la collectivité qui soutient Octobre Rose. Ce moment immortalisé, les représentantes du club Soroptimist ont ensuite rejoint le rond-point d'Agrement pour parer la statue Lady Liberty de son ruban rose.



La collectivité de Saint-Martin encourage les femmes à se faire dépister et à se renseigner auprès des associations et clubs services impliqués. A noter que l'association Agwadec organise une conférence débat, le 28 octobre à 18h à la CCISM, en collaboration avec les clubs services de l'île, au cours de laquelle le dépistage du cancer et l'après maladie seront abordés. Le 29 octobre, c'est l'association Nature Valley Colombier qui propose une promenade nocturne à partir de 19 heures dans le cadre d'Octobre rose.



Entretien avec le nouveau gouverneur du Lions Club International

La vice-présidente Rosette Gumbs-Lake a reçu Christian Calixte, nouveau gouverneur du Lions Club International, en visite à Saint-Martin, les 7 et 8 octobre 2016. Venu pour rencontrer les 4 clubs de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, le gouverneur a également souhaité rendre une visite de courtoisie à l'exécutif territorial.

Lors de cette rencontre, Christian Calixte était accompagné de son 1er vice-président Christian Colomb, de la secrétaire du District Anne-Marie Beaubrun, du trésorier Thierry Alexandrine et de la présidente de la zone 4 (îles du Nord) Véronique Paul.

Christian Calixte a en outre informé la collectivité de Saint-Martin que l'année 2017 serait l'année du Centenaire de la création du Lions Club International, qui vient par ailleurs d'être nommé pour le prochain Prix Nobel de la Paix.

La vice-présidente Rosette Gumbs-Lake a profité de cet entretien pour remercier le Lions Club des actions menées à Saint-Martin.

Visite de courtoisie de la directrice de l'AFD Guadeloupe

La nouvelle directrice de l'Agence Française du Développement de Guadeloupe, madame Odile Lapiere, a rendu une visite de courtoisie à la Présidente Aline Hanson, mardi 04 octobre 2016.

Odile Lapiere succède à Jean-Yves Clavel, sa mission consiste à accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques, la promotion de la compétitivité des entreprises et de la création d'emplois et le soutien à l'intégration régionale.

En présence de Philippe Millon, Directeur général des Services de la Collectivité, et de David Girardot, directeur général adjoint du pôle Fiscalité qui a mentionné l'ensemble des mesures fiscales initiées par la collectivité pour augmenter ses recettes annuelles, la Présidente a évoqué les projets pour lesquels l'institution sollicite l'accompagnement de l'AFD, notamment eu égard au rattrape nécessaire en matière d'infrastructures.



Rappelons que dans son rapport de 2015, l'AFD indique avoir renforcé son accompagnement aux outre-mer et engagé la somme de 1,57 milliard d'euros (3% du PIB des outre-mer), en particulier pour ce qui est du soutien aux collectivités, qui ont bénéficié d'une enveloppe de 45 M€.